

Enjeux

Avril 2013 > n°12

L'OBSERVATOIRE
SOCIAL TERRITORIAL

mutuels

de la protection sociale des agents territoriaux



Jean-Pierre Moreau
Président général de la MNT

Les collectivités face à la situation contrastée de leurs agents

Cette troisième édition du baromètre de la protection sociale des agents territoriaux confirme les enseignements des éditions précédentes, et notamment la situation contrastée des agents des collectivités : alors qu'ils ont le sentiment d'être mieux protégés et remboursés, ils sont plus nombreux à renoncer à des soins médicaux au cours des six derniers mois.

Les agents perçoivent bien que la question de l'accès pour tous aux soins est devenue l'enjeu principal des politiques de santé publique ; et dans le même temps, leurs attentes vis-à-vis de leur employeur sont très fortes, aussi bien du point de vue de la participation financière à leur protection sociale, qu'en termes d'actions de prévention au quotidien.

Ces conclusions confortent la MNT dans son action quotidienne au service des agents des collectivités. Nous faisons d'abord le choix de proposer des garanties protectrices, notamment dans le cadre de la labellisation avec les collectivités qui ont décidé de participer à la protection sociale de leurs agents. Et nous travaillons avec ces dernières pour les aider dans le développement de leur politique de santé à destination de leurs agents.

BAROMÈTRE 2013 de la protection sociale des agents territoriaux

Réalisé pour la troisième¹ fois, le baromètre de la protection sociale des agents territoriaux révèle en mars 2013 des enseignements contrastés : d'une part, un sentiment d'être mieux protégé et mieux remboursé, d'autre part des problèmes de santé plus nombreux et une tendance accrue à reporter ou renoncer à des soins médicaux.

Des résultats pas encore en phase avec les attentes

Si l'implication financière des collectivités en matière de protection sociale s'est accrue depuis deux ans, les attentes des agents, elles aussi, ont évolué. Ils estiment très largement que leur employeur devrait mener des actions importantes en ce domaine, y compris en prévention, mais restent mitigés quant aux efforts réellement entrepris.

Priorité sur l'accès aux soins

Enfin, soulignons que parmi les différents chantiers possibles en matière de santé, les agents considèrent le fait de permettre l'accès pour tous aux soins, quel que soit leur revenu, comme l'enjeu le plus prioritaire, devant la maîtrise des dépenses de santé.

Les indicateurs à retenir :

> Le renoncement aux soins

➔ **32%** des territoriaux ont renoncé à des consultations ou des soins médicaux au cours des six derniers mois (29% en avril 2011).

> État de santé

➔ **39%** des territoriaux souffrent d'une maladie chronique (36% en avril 2011). Chez les plus de 50 ans, le pourcentage monte à 53%.

> Budget santé

➔ **13%** des territoriaux ont le sentiment que leur budget santé est resté stable au cours des cinq dernières années, contre 7% en avril 2011.

> Participation employeur

➔ **92%** des territoriaux attendent de leur employeur une participation financière pour leur couverture prévoyance, 89% en avril 2011.

Fiche technique

Étude réalisée pour la Mutuelle Nationale Territoriale par l'IFOP.

Dates : 6 au 15 février 2013.

Échantillon de 802 personnes dont la représentativité a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie) après stratification par région.

Mode de recueil : interviews par questionnaires auto-administrés on line.

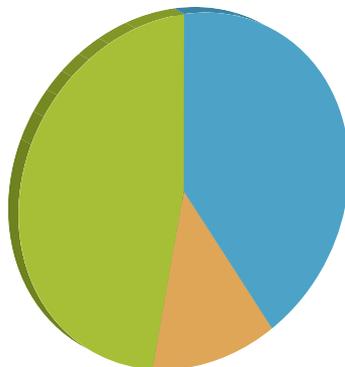
⁽¹⁾ Éditions précédentes : Février 2009 – Avril 2011

> Le paradoxe : une meilleure protection, mais une plus grande inquiétude

Pour la première fois depuis 2009, les agents ont le sentiment d'être mieux protégés. Toutefois, près de 40% des répondants estiment que la pérennité de leur couverture n'est pas assurée. Des chiffres qui cachent aussi un écart croissant des perceptions entre catégories, types de collectivités et régions.

Mieux protégés...

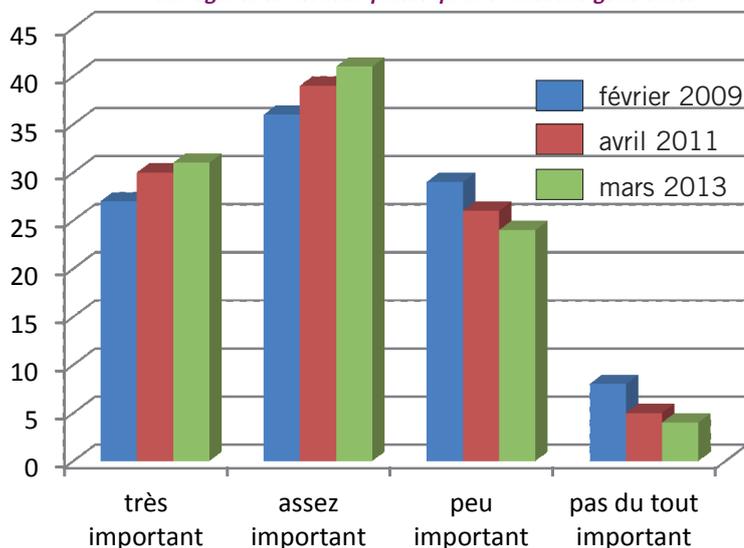
53% des répondants déclarent, concernant leur santé, se sentir mieux ou aussi bien protégés qu'au cours des cinq dernières années (47% en avril 2011). Néanmoins, près d'un sur deux se juge moins bien protégé (47%), cette tendance étant plus marquée au sein des structures intercommunales (51%), de la filière administrative (51%), ainsi que parmi les agents âgés de plus de 50 ans (53%).



Concernant votre santé au cours des cinq dernières années, diriez-vous que vous vous sentez...

- aussi bien protégé
- mieux protégé
- moins bien protégé

Accordez-vous un rôle important ou pas au choix d'une mutuelle dédiée aux agents territoriaux plutôt qu'une mutuelle généraliste ?



L'importance croissante donnée à une mutuelle professionnelle

Les répondants ayant souscrit eux-mêmes à une mutuelle réaffirment l'importance accordée au choix d'une mutuelle dédiée aux agents territoriaux plutôt qu'une mutuelle généraliste (72%, soit + 3 points par rapport à avril 2011 et + 9 points par rapport à février 2009).

Parmi eux, 31% considèrent même ce critère comme « très important ».

... mais l'inquiétude augmente

Le renoncement aux soins se confirme

32% des agents disent avoir renoncé à des consultations ou soins médicaux au cours des six derniers mois (29% en 2011). Les principaux motifs sont financiers. Si le dentaire reste prioritairement touché, on note que le renoncement à la consultation d'un généraliste passe de 15% à 25% entre février 2009 et mars 2013...

La désertification est inégale

74% des agents se disent satisfaits de la présence de professionnels de santé dans leur région (médecins généralistes et spécialistes). Toutefois, cette satisfaction a perdu 4 points en deux ans. Ce chiffre cache de grands écarts : 84% de satisfaits en région PACA, seulement 58% dans le Centre.

Le système semble non pérenne

61% des agents estiment que leur couverture personnelle est pérenne, mais là aussi, cette perception varie d'un profil à l'autre. On rencontre les plus dubitatifs chez les 35/49 ans (44%), les agents du Nord-Pas de Calais (47%) et les agents travaillant dans une structure intercommunale (49%).

Zoom sur les maladies chroniques

Si 90% des agents se déclarent en bonne santé, ce résultat s'avère en baisse de 4 points par rapport au précédent baromètre.

Les maladies chroniques sont bien présentes et limitent de plus en plus les activités habituelles.

39% des agents souffrent de maladie chronique dont :

- 41%** chez les agents de catégorie C.
- 48%** au sein des filières Médico-sociale et Animation.
- 53%** chez les plus de 50 ans.

40% se sont trouvés limités dans leurs activités habituelles au cours des six derniers mois dont 16% régulièrement ou en permanence.

> La participation des collectivités se développe ; les attentes aussi...

Alors que l'augmentation des dépenses de santé semble ralentir un peu, les agents territoriaux plébiscitent la participation financière des employeurs à leur protection sociale ; s'ils semblent plus nombreux à participer, le pourcentage de participation n'est toutefois pas forcément au rendez-vous...

Budget santé : l'augmentation ralentit légèrement

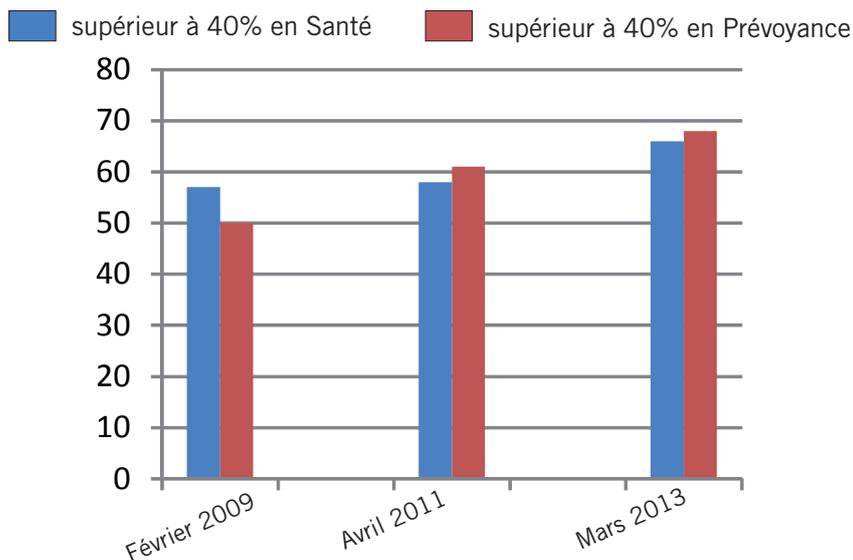
86% des territoriaux estiment que le montant consacré aux dépenses de santé a augmenté en proportion de leur budget global au cours des cinq dernières années, contre 90% en avril 2011. Toutefois, ils restent 49% à estimer qu'il a « beaucoup » augmenté. A souligner : la stabilisation du budget pour 13% des répondants, contre 7% en 2011. 1% considèrent qu'il a diminué, contre 3% en 2011.

Considérez-vous qu'au cours des cinq dernières années, le budget consacré aux dépenses de santé...



Participation : attendue à un haut niveau

Pourcentages de territoriaux attendant une participation financière de leur employeur à hauteur de 41% à 70% :



Participation en PRÉVOYANCE

↗ 92% des agents sont favorables à la participation de leur employeur à leur couverture Prévoyance, + 3 points par rapport à avril 2011. 68% attendent une participation supérieure à 40%, contre 50% en 2009.

Participation en SANTÉ

↗ 90% des agents sont favorables à la participation de leur employeur à leur couverture Santé, + 2 points par rapport à avril 2011. 66% attendent une participation supérieure à 40%, contre 57% en 2009.

Les collectivités participent plus, augmentant leur attractivité

De plus en plus de collectivités participent

53% des agents titulaires d'un contrat de garantie **maintien de salaire** déclarent que leur employeur participe à la cotisation, contre 50% en avril 2011, et 11% qu'elle en a le projet. Ce score s'établit à **35%** pour la complémentaire **santé**, alors qu'il n'était qu'à 27% lors du baromètre précédent. A défaut, 19% des répondants affirment que leur collectivité prévoit de mettre en œuvre une participation en santé.

Une démarche bénéfique pour la collectivité...

Au-delà du simple avantage financier pouvant découler de la participation financière de leur employeur, les agents soulignent très largement l'impact positif d'un tel geste sur l'attractivité de la collectivité.

81% considèrent que cet impact en **santé** est important, voire très important pour 40% d'entre eux. Les résultats sont similaires en **prévoyance**.

... mais il faut respecter la liberté de choix

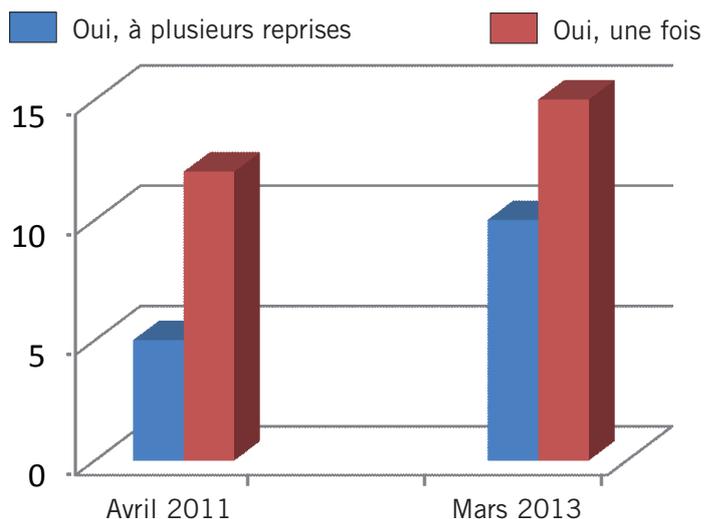
65% des agents souhaitent pouvoir choisir librement leur mutuelle, dans le cas où leur collectivité participerait au financement ; 35% seulement se disent prêts à en déléguer le choix. Les agents ne sont pas disposés à laisser la main-mise aux employeurs quant au choix de l'organisme de protection sociale...

> Santé au travail : les problématiques se développent

Un quart des agents concernés par des problèmes de santé au travail

Les problèmes de santé au travail tendent à s'accroître : 25 % des agents disent en souffrir, soit 8 points de plus par rapport à avril 2011. Ils concernent plus fortement les agents de catégorie C, ceux qui travaillent au sein d'un conseil régional ou général et ceux de la filière technique.

Au cours des douze derniers mois, vous avez rencontré des problèmes de santé liés au travail...



- 54 % de ces problèmes de santé au travail se manifestent par des troubles musculo-squelettiques.
- 36 % des répondants les associent au stress.
- 29 % ont eu un accident de service.
- 26 % ont ressenti de la déprime ou un état dépressif.

Scepticisme quant aux efforts entrepris

84 % des agents souhaitent la mise en œuvre d'une politique de prévention au sein de leur collectivité. Une attente plus forte encore chez les plus de 50 ans (88 %), les agents des conseils généraux (91 %) et ceux de la filière culturelle (96 %).

78 % des agents estiment notamment que les institutions de la Fonction publique territoriale doivent intervenir dans la prévention des troubles musculo-squelettiques. Chiffre porté à 84 % pour la détection des risques psychosociaux.

Toutefois, moins d'un agent sur trois perçoit, au sein de leur collectivité, des actions importantes mises en place pour remédier à ces problèmes de santé au travail.

La satisfaction pour la qualité des soins se maintient

Avec 85 % de réponses positives, et à l'instar des vagues d'enquête précédentes, les agents territoriaux se montrent très largement satisfaits de la qualité des soins en France.

LA MNT
ACCOMPAGNE
16 000 COLLECTIVITÉS

- N°1 en Santé et en Prévoyance pour les agents territoriaux.
- 1,1 million de personnes protégées.
- 83 sections présentes en métropole et dans les DOM.
- 9 000 correspondants mutualistes dans les collectivités.

OBSERVATOIRE
SOCIAL TERRITORIAL

Initiatrice de l'Observatoire social territorial (OST).

Par ses travaux, l'OST contribue à une meilleure connaissance de l'environnement social des agents territoriaux, et fournit des pistes de réflexion et d'actions managériales.

www.observatoire-social-territorial.fr



Initiatrice du Prix Santé au travail de la FPT

Le Prix santé au travail de la Fonction publique territoriale récompense les collectivités ayant mené des actions ou des politiques de santé au travail auprès de leurs agents, de manière efficace, innovante ou exemplaire.

www.mnt.fr/collectivites/sante-au-travail/

www.mnt.fr

0 980 980 210
(prix d'un appel local)

